

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-France-a-cache-les-risques-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°28 > **La France a caché les risques des essais nucléaires aux Polynésiens**

**1er septembre 2005**

## **La France a caché les risques des essais nucléaires aux Polynésiens**

**C'est une petite phrase qui fait froid dans le dos : « Une évacuation préventive des populations des Gambier avant une explosion expérimentale est exclue pour des motifs politiques et psychologiques. »**

Elle est extraite d'un document militaire secret de 1966, dévoilé aujourd'hui par un groupe de militants antinucléaires (1), le Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC). Ce rapport du Service mixte de sécurité radiologique renvoie aux essais nucléaires dans l'atmosphère menés par la France en Polynésie dans les années 60.

Une vingtaine d'autres « papiers », classés « secret » ou « confidentiel défense », montrent que les autorités ont alors menti. « Les services concernés par les essais nucléaires ont manipulé les informations pour minimiser leur impact sur l'environnement, les personnels et les populations », affirme Bruno Barrillot, responsable du CDRPC, et spécialiste reconnu des essais nucléaires français. « Les responsables rassuraient les gens, alors que dans les rapports confidentiels ils disaient qu'il y avait un problème, ajoute son collaborateur, Patrice Bouveret. Ils étaient au courant des dangers et, sciemment, n'ont pas pris les mesures pour protéger les gens. »

« Comme un accident ». Au centre des révélations contenues dans les documents, le sort de l'archipel des Gambier et plus particulièrement des 570 habitants de l'île de Mangareva. Située à environ 500 kilomètres de Mururoa et de Fangataufa, où avaient lieu les tirs dans l'atmosphère, Mangareva était directement menacée par les pluies radioactives. Avant que les essais ne commencent en 1966, un rapport prévenait : « La moindre retombée fera absorber à la population une dose supérieure au seuil fixé. Il est donc nécessaire d'envisager que toute retombée sur un lieu habité soit considérée comme un accident. » Il ne semble pas que ces bonnes intentions aient été suivies d'effet. Ainsi, le 2 juillet 1966, lors de l'essai Aldébaran, des radiations furent constatées aux Gambier durant 1 heure 20... Bruno Barrillot parle de « contamination effarante ». Ce jour-là, affirme-t-il, « on mesurait à Mangareva une contamination 142 fois plus élevée que dans la zone interdite de Tchernobyl ! ». « Les retombées auraient dû nécessiter l'évacuation immédiate de la population », conclut-il. Toutefois, il n'en était pas question pour des « motifs politiques et psychologiques »...

Opacité. En Polynésie-Française, Roland Oldham, président de l'association antinucléaire et indépendantiste Moruroa e tatou, constate que « les Polynésiens entrevoient la vérité sur ce qui s'est réellement passé durant la période des essais nucléaires (1966-1996). Ils ont maintenant des preuves qu'on les a trompés ». Cette association, proche du nouveau gouvernement local dirigé par Oscar Temaru, va déposer une requête auprès du ministère de la Défense pour que soient rendus accessibles « toutes informations et documents leur permettant d'appréhender les conséquences sur la santé » des habitants.

Ces documents, qui sont pour l'essentiel stockés aux archives de la Défense à Vincennes, ne sont toujours pas communicables. Le ministère de la Défense justifie cette opacité par le souci de ne pas dévoiler des informations sensibles sur la technologie des bombes qui pourraient être utilisées par des pays qui ont l'intention de se doter d'armes nucléaires. Bruno Barrillot et l'association Moruroa e Tatou demandent toutefois « l'ouverture des archives de l'ensemble des périodes des essais atmosphériques (1966-1974, ndlr) » et jugent « opportun que les habitants de l'archipel des Gambier bénéficient d'un suivi sanitaire spécifique ».

Plainte. En France, l'action de Moruroa e tatou est relayée par celle de l'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven). Plusieurs dizaines de procédures judiciaires sont en cours : d'anciens militaires essaient d'obtenir des pensions d'invalidité en faisant reconnaître un lien entre leurs maladies d'aujourd'hui et leur participation aux essais nucléaires. Un jugement, qui pourrait faire jurisprudence, est attendu à Tours au mois de juin. Par ailleurs, une instruction a été ouverte en septembre 2004 à la suite d'une plainte pour « homicide involontaire, atteinte à l'intégrité physique par imprudence et abstention délictueuse des pouvoirs publics », déposée par Me Jean-Paul Teissonnière, l'avocat de l'Aven.

### **De nos amis de Kanaky (Nouvelle Calédonie)**

J'ai le plaisir de vous écrire pour vous informer que le Conseil National pour les droits du peuple indigène (CNDPA) en Kanaky New-Caledonia, apporte son soutien total et sans réserve pour votre lutte et votre détermination d'arrêter la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. (□) Notre engagement pour vous aider, frères européens, à sortir du nucléaire, mais n'oublie pas que vos frères indigènes, Kanak et tahitiens, souffrent en silence du colonialisme français depuis 180 ans et de 45 ans de pollution des déchets radioactifs de l'Atoll de Mururoa Tahiti et encore pour longtemps. Même si le centre nucléaire de l'Atoll de Mururoa est fermé, il y a toujours les risques de sismicités et de remontées de radioactivité à la surface de la mer, qui mettrait en danger les générations futures dans le grand bassin du Pacifique, le plus grand océan du monde. Merci pour votre compréhension.

### **En savoir plus**

- Les irradiés de la République -

Les victimes des essais nucléaires français prennent la parole. Livre de 240 pages. 18 euros (port compris).

- Le complexe nucléaire. Des liens entre l'atome civil et l'atome militaire. Livre de 144 pages, 13 euros (port compris).

- L'héritage de la bombe. Les Faits, les personnels, les populations. Sahara, Polynésie (1960-2002). Livre de 304 pages, 21 euros (port compris).

Tous ces livres sont à commander au Réseau "Sortir du nucléaire"

9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04 Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire"

**Jean-Dominique Merchet**

Libération mercredi 18 mai 2005

(1) CDRPC, Revue Damoclès, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon. Tél. : 04 78 36 93 03 Site :

[www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)